



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau A1 (DUEF A1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
van AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau A2 (DUEF A2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
 Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau B1 (DUEF B1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
 Université
 de Perpignan
 Via Domitia
 Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
 Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau B2 (DUEF B2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau C1 (DUEF C1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Etudes Françaises niveau C2 (DUEF C2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le: 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau A1 | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'Université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation


ARRÊTE


Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau A2 | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
 Yann AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau B1 | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau B2 | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif A2 (DUFI A2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 La Présidente
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif B1 (DUF1 B1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
 DU : CUEF
 ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
 Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif B2 (DUF1 B2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
 Ivan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau C1 | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif A1 (DUF1 A1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis BUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif C1 (DUF1 C1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le: 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
 DU : CUEF
 ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
 Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. de Français Intensif C2 (DUFI C2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
 Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
 Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires A1 (FOU A1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 29 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires A2 (FOU A2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|--|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires B1 (FOU B1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|--|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires B2 (FOU B2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024



Le Président
Ivan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire **2024-2025** :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires C1 (FOU C1) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Ivan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DU : CUEF
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/07/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition de la Vice-Présidente en charge de la Formation

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université du Centre Universitaire d'Études Françaises sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

| | | | | |
|---|----------------------|-------|--|---|
| D.U. Français sur Objectifs Universitaires C2 (FOU C2) | FABRE Anne Véronique | PR-CE | *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis RUDNYTSKA Nataliya | CONTRACTUEL CONTRACTUEL CONTRACTUEL |
|---|----------------------|-------|--|---|

Article 2 : La Vice-Présidente en charge de la Formation et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET